



Conseil général

Extrait
du procès-verbal de la séance
du Conseil général de Pailly
point 9 de l'ordre du jour
du 16 mars 2021

Présidence : Monsieur Cédric Perrin, président

Réuni le 16 mars 2021, le Conseil général de Pailly est invité à se prononcer sur le préavis n° 39 – Demande de crédit complémentaire au budget 2021 de 520'000 frs pour la réfection de la chaussée en aval de la route de Rueyres.

La Commission désignée pour l'examen de ce projet relève le bien-fondé des travaux proposés et invite le Conseil à approuver ce préavis.

La Commission de gestion et des finances unanime propose également son adoption.

Au vote, à l'unanimité, le Conseil décide :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la chaussée en aval de la route de Rueyres
- d'octroyer à cet effet un crédit de 520'000 frs
- de financer ce montant par un emprunt bancaire
- de comptabiliser 505'000 frs aux routes, compte 430.314.02 et 15'000 frs à l'éclairage public, compte 430.314.03.

Ainsi délibéré en séance, le 16 mars 2021.

le président :

Cédric Perrin



la secrétaire :

Madeleine Mayor